



Bulletin technique de la Chambre d'Agriculture de région Alsace

N°7 du 8 avril 2014 – 4 pages

GRANDES CULTURES

FLASH' CULTURES

Les rares précipitations ont parfois fait du bien quand elles avoisinent les 10 mm. Mais dans de nombreux endroits, les averses n'ont apporté que quelques millimètres.
Aucune prévision n'envisage de précipitations significatives dans la région dans les 8 jours.

Maïs

Semis

Les conditions de semis ne se sont pas améliorées depuis le précédent bulletin (mis à part les parcelles ayant reçu une dizaine de millimètres).

MAIS

Semis : toujours compliqués
Désherbage de prélevée : A proscrire en parcelles non irriguées
Dégâts de corbeaux

BLE

Régulateur : à raisonner en fonction du risque
Symptômes physiologiques

COLZA

Sclerotinia

Info'Bio

Après la pluie, de belles levées !

Dans les toutes première parcelles déjà semées, les maïs pointent irrégulièrement (mais les premières adventices sont déjà très présentes).
Les conseils de semis du précédent bulletin restent valables.

Désherbage de prélevée

Les conditions de sécheresse des sols en surface, et/ou des structures souvent très motteuses, vont limiter très fortement les efficacités de ce type de produit. Dans les parcelles semées, ou dans celles qui le seront dans ces conditions sèches, il faudra envisager un report vers des produits de post levée.
Ce conseil n'est bien sûr pas valable dans les parcelles qui pourraient être irriguées après les semis, permettant un bon positionnement des herbicides, si ce type de stratégie était envisagé.

Blé

Le temps chaud enregistré la semaine dernière a permis un développement rapide du blé dans la région. Alors que nous sommes en année normale plutôt au stade « épi 1 cm » à cette époque, 21 des 29 parcelles observées cette semaine dans le cadre du BSV sont au stade « 1er nœud ». Dans une situation, le stade 2 nœuds est déjà atteint. Pour les semis de novembre dans les secteurs les plus tardifs, le stade » épi 1 cm » est atteint.

Régulateur

Avec l'avancement des stades, les spécialités à base de C3 ou C5 ne sont plus utilisables. On pourra envisager des applications de type Moddus (trinexapac-ethyl).
Vu les conditions souvent stressantes pour les céréales, une régulation doit être envisagée. En effet le

Nom des rédacteurs : Alain Weissenberger – Benoit GASSMANN - Gérald HUBER

(*) La Chambre d'agriculture de région Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Chambre d'agriculture de région Alsace

▪ Siège et Site du Bas-Rhin
2 rue de Rome - BP 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cédex
▪ téléphone : 03 88 19 17 17 **▪ fax :** 03 88 83 30 54

▪ Site du Haut-Rhin
11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE
▪ téléphone : 03 89 20 97 00 **▪ fax :** 03 89 20 97 01

▪ mail : direction@alsace.chambagri.fr **▪ Site internet** : www.alsace.chambagri.fr
▪ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

temps chaud et très ensoleillé enregistré depuis 2 semaines (et qui va encore se poursuivre au moins 8 jours) est défavorable au risque de verse. Par ailleurs, dans les parcelles les plus « stressées », on note déjà une disparition de talles.

Préconisations

- ***Sur semis précoces (avant le 20-25 octobre) et /ou variétés sensibles, le risque reste moyen à fort***
- ***Dans les autres situations (semis plus tardifs, moins denses, variétés moins sensibles...), on pourra faire l'impasse sur le régulateur***

Sensibilité des variétés à la verse

Peu sensibles : Oregrain, Fluor, Premio, Altigo, Cellule, Hyxpress

Moyennement sensibles : Expert, Apache, Sy moisson, Bermude, Hyxtra, Hyxpress, Adagio, Alixan, Aubusson, Accroc, Rubisko, Caphorn, Graindor, Alixan, Soissons, Arezzo, Hybery, Pakito.

Sensibles : Illico, Hystar, Adhoc, Sokal, Goncourt, Aligator, Arlequin, Solehio.

Maladies

Mis part quelques très rares taches de septoriose observées sur les feuilles F5 et sur 2 sites, l'état sanitaire des blés est très bon. Les rares pluies enregistrées aujourd'hui n'augmenteront pas sensiblement le risque, mais feront du bien aux céréales.

Taches physiologiques

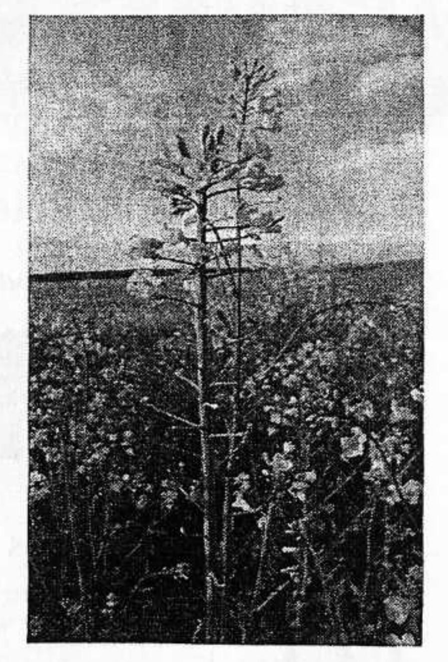
Le temps chaud, sec et parfois venteux provoque des nécroses sur les feuilles supérieures (voir BSV de la semaine dernière). Ces symptômes sont de plus en plus observés, notamment sur les blés les plus avancés.



Taches physiologiques sur blé

On observe également des taches similaires sur orge d'hiver.

Colza



Sur une majorité de parcelles, la floraison est à présent bien engagée. Le stade G1 (formation des premières siliques) est atteint ou dépassé sur environ un tiers des parcelles.

Sclerotinia

Les colzas entrent dans la période de sensibilité aux attaques de sclerotinia. Cette maladie débute son développement sur les pétales, lesquels doivent se coller aux feuilles pour permettre au champignon de contaminer la feuille puis la tige où il exerce sa nuisibilité. La progression de la maladie dans la plante est très dépendante des conditions climatiques postérieures à la contamination aussi la nuisibilité reste très difficile à prévoir a priori.

Par ailleurs, il n'existe aucun moyen de lutte curatif contre le sclerotinia. La maîtrise du risque doit donc se faire en amont des contaminations, idéalement à la chute des premiers pétales (ou juste avant si les conditions météorologiques prévues ne permettent pas d'intervenir à G1).

Les facteurs de risque sont :

- **une humidité importante pendant la floraison (pluies ou rosées persistantes).** Elle favorise la germination des sclérotes et favorise le contact entre les pétales et les feuilles. La sècheresse qui caractérise le début de la floraison n'est a priori pas favorable aux contaminations jusqu'à ce jour. Le risque de contamination s'exerce tout au long de la floraison.
- **le retour fréquent du colza ou d'une culture sensible (chou, soja, tournesol) et l'historique d'attaque de la parcelle.** Les parcelles avec un retour du colza tous les 3 à 5 ans ainsi que les parcelles sur lesquelles des attaques de sclerotinia ont été observées depuis moins de 10 ans sont à considérer comme «à risque fort».

Préconisations

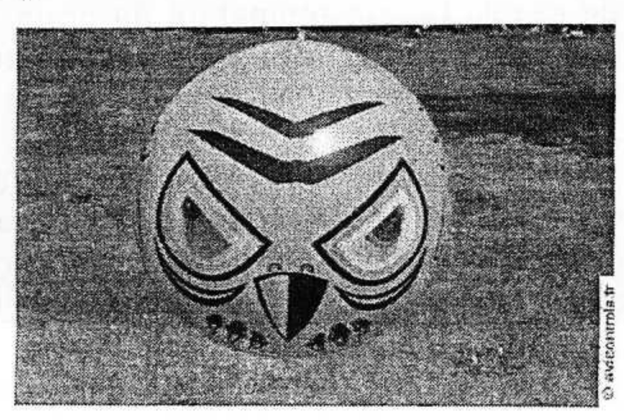
Les prévisions météorologiques ne prévoient pas le retour de pluies sur les prochains jours. Le temps sec devrait donc persister réduisant d'autant le risque sclerotinia. L'impasse fongicide est donc envisageable.

Que faire pour gérer ce risque?

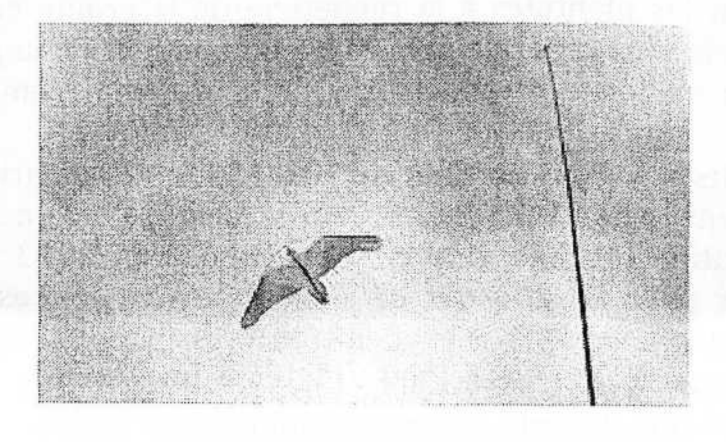
En protection des semence, deux molécules sont autorisées comme corvifuges en enrobage des semences : le thirame (GUSTAFSON 42 S) et le zirame (KORIT 420 FS). Mais dans les secteurs à forte pression de corvidés, leur efficacité est limitée (surtout si l'ensemble des parcelles du secteur est protégé avec ces spécialités).

En cas de forte attaque, des compléments avec des **protections pyro-optiques** (cerf-volants, ballons) ou **un effarouchement acoustique** pourront être envisagés en situations exposées, en sachant que leur portée est plus limitée et en tenant compte de la faible acceptabilité des méthodes acoustiques par les riverains. Un dispositif avec 2 cerfs-volants type « ESPANTO » + 4 ballons type « TERROR EYES » ou « PREDATOR » (gonflés à l'hélium) permet de protéger 3 ha (voir photos).

L'utilisation de ces moyens doit être courte dans le temps (à n'utiliser qu'en période de risque) et ciblée sur la parcelle d'intérêt, autrement les oiseaux s'habituent et l'effarouchement peut très rapidement perdre de son efficacité (au bout de 2 semaines).



Ballon type « TERROR EYES »



Cerf volant type « ESPANTO »

La fauche de prairies à proximité des parcelles à risque permet de détourner les corvidés des parcelles cultivées vers les prairies dans lesquelles ils pourront trouver des insectes, limaces ou vers de terre. En effet, lors de l'élevage des jeunes au printemps, les adultes privilégient les apports alimentaires disponibles près de la colonie, la fauche d'une zone enherbée à proximité devrait donc attirer davantage les corbeaux qu'une parcelle de maïs.

INFO'BIO

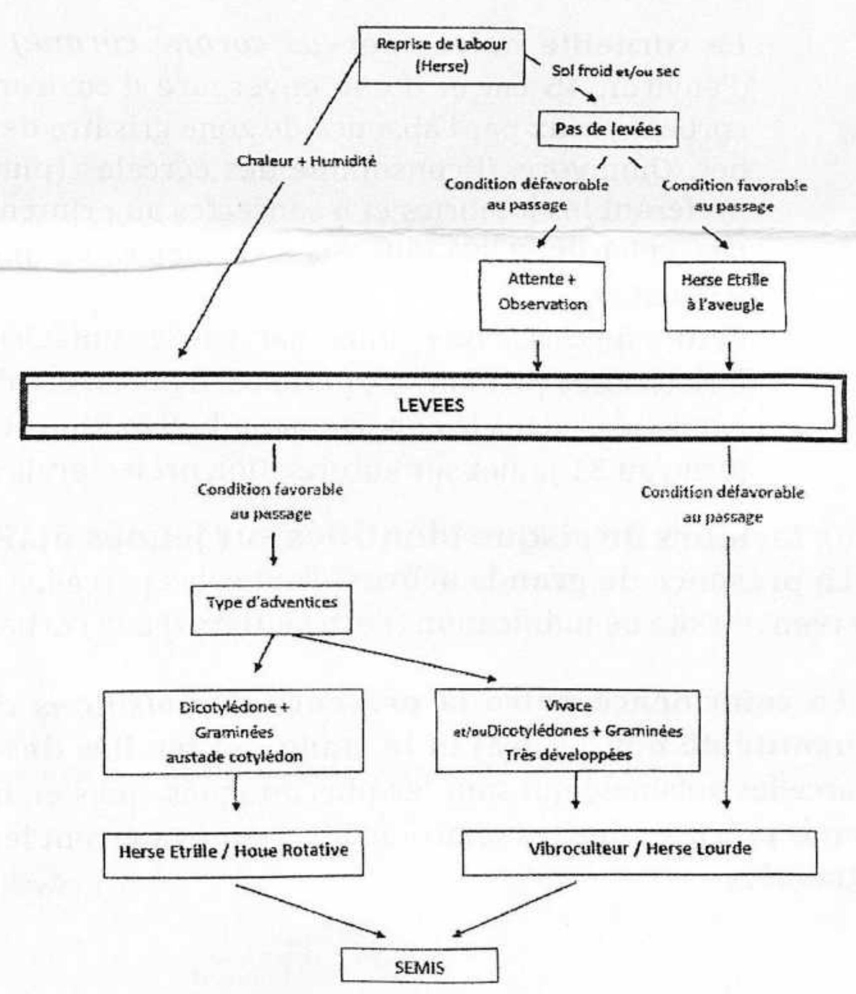
Après la pluie, de belles levées !

Alors qu'une légère pluie a fait son apparition en ce début de semaine, il est certain que l'humidité couplée à un sol en réchauffement va générer des levées d'adventices.

Détruire les levées avant de semer

Les levées à venir doivent être détruites avant le semis du maïs. Les sols vont rapidement se ressuyer et il sera possible de facilement monter sur les parcelles. L'idéal sera de réaliser un passage de herse étrille ou houe rotative dès l'apparition des premières dicotylédones. Dans la situation où les mauvaises herbes seront trop développées ou s'il y a une forte pression en graminées, il sera conseillé de faire un passage de vibroculteur au plus près du semis.

Le passage d'un outil permettra également de casser les dernières mottes.



Arbre décisionnel du faux-semis

DEGATS de CORBEAUX sur MAIS

Au moment où débutent les semis de maïs, on se rappelle des dégâts de corvidés régulièrement signalés depuis 2004 et en particulier en 2013. Une enquête réalisée en 2013 par la Chambre d'Agriculture et les FDSEA 67 et 68 ont permis de recenser près de 200 exploitants ayant des dégâts sur maïs, sans compter les dégâts observés en cultures légumières ou sur les stocks de fourrage.
Si aucune solution « miracle » n'a été trouvée depuis, cet article se propose de faire le point sur les espèces impliqués, les facteurs de risque et les moyens actuels pour limiter les dégâts.

Nature et importance des dégâts

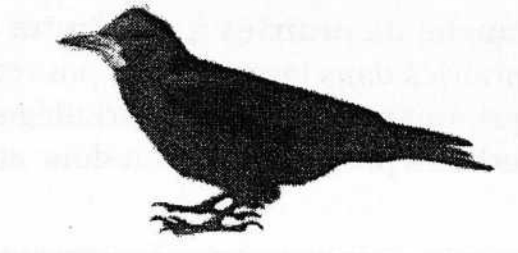
Les dégâts se caractérisent par une attaque des semis de maïs dès la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les corbeaux déterrent les plantules à la recherche de la graine en suivant les lignes de semis. La consommation du grain de maïs entraîne le plus généralement le sectionnement de la partie végétative et la mort du plant. Les dégâts se repèrent par les trous de quelques centimètres visibles à l'emplacement des graines ou autour des pieds s'ils ne sont pas totalement détruits.

Les dégâts peuvent entraîner de 10 à 100 % de disparition de pieds. Ces dégâts peuvent être limités de façon globale, mais localement la nécessité de ressemer quelques dizaines d'hectares peut poser un problème économique significatif pour l'exploitation touchée. Une enquête menée en 2013 par la Chambre d'Agriculture et les FDSEA 67 et 68 a permis de recueillir près de 200 cas de dégâts sur les jeunes maïs. Mais des attaques sont également observées en cultures légumières, et sur les bâches des ensilages ou les balles de fourrage enrubannées.

Les attaques sont très variables suivant les secteurs. Elles sont plus importantes sur les parcelles à proximité d'arbres élevés qui constituent les dortoirs pour les corbeaux.

Le genre Corbeau regroupe plusieurs espèces. Le corbeau freux et la corneille noire semblent être à l'origine des dégâts sur cultures de maïs. Il y a donc lieu de bien identifier les espèces.

- **Le corbeau freux (*Corvus frugilegus*)** est un gros passereau qui vit en colonies de quelques couples à plusieurs milliers d'individus en plaine ou à proximité des villes. D'une taille de 45 cm et d'une envergure de 90 cm, il a un plumage noir violacé, un bec droit et gris avec une zone grisâtre dénudée autour de la base du bec (ce qui permet de le distinguer des corneilles). Il nidifie généralement dans de grands arbres (corbeautières).

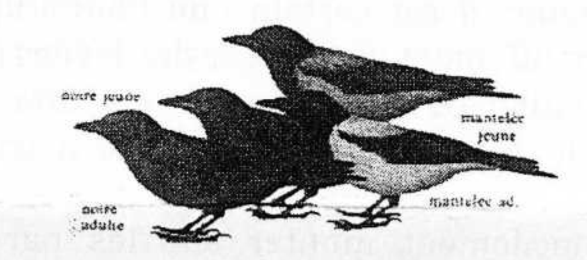


Le corbeau freux

  Comme la corneille noire, cette espèce, classée gibier, par arrêté ministériel du 15 février 1995 peut être chassée pendant les périodes d'ouverture de la chasse. Elle est classée « nuisible » dans le département du Bas-Rhin et peut ainsi être détruite à tir en dehors des périodes de chasse jusqu'au 31 juillet sur autorisation préfectorale et piégée toute l'année.

  En raison des fortes populations présentes en plaine d'Alsace, cette espèce est probablement responsable d'une grande partie des dégâts sur semis de maïs.

- **La corneille noire (*Corvus corone corone*)** . C'est un gros passereau d'environ 45 cm et d'une envergure d'environ 1 m, qui se distingue du corbeau freux par l'absence de zone grisâtre dénudée autour de la base du bec. Omnivore, il consomme des céréales (plutôt en été et en automne), préférant les lombrics et les insectes au printemps. Elle se montre souvent charognarde, n'hésitant pas à risquer sa vie pour manger un cadavre sur les routes.



Les corneilles

  Cette espèce, classée gibier, par arrêté ministériel du 15 février 1995 peut être chassée pendant les périodes d'ouverture de la chasse. Elle est classée « nuisible » dans le département du Bas-Rhin et peut ainsi être détruite à tir en dehors des périodes de chasse jusqu'au 31 juillet sur autorisation préfectorale et piégée toute l'année.

Les facteurs de risque identifiés sur jeunes maïs

- **La présence de grands arbres.** Toutes les parcelles fortement touchées sont situées à proximité de grands arbres qui servent de site de nidification (corbeautières) aux corbeaux freux.

- **La coïncidence entre la présence des oisillons dans le nid (qui oblige les adultes à rechercher une grande quantité de nourriture) et le stade 2-4 feuilles des maïs.** Habituellement ce sont les semis décalés (par rapport aux parcelles voisines) qui sont les plus attaqués, mais en fonction de l'année climatique peuvent être attaqués aussi bien les semis précoces que les semis tardifs. Le plus souvent les parcelles ressemées après des dégâts de corvidés sont à nouveau attaquées.